

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES
FINANCES ET DE LA PROSPECTIVE

SECRETARIAT GÉNÉRAL

DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS

CELLULE D'APPUI TECHNIQUE



BURKINA FASO

Unité – Progrès – Justice

**RAPPORT D'ACTIVITÉS AU 31 DÉCEMBRE
2021**

DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS

OCTOBRE 2022

Table des matières

TABLE DES MATIERES	2
SIGLES ET ABRÉVIATIONS	4
LISTE DES TABLEAUX	6
MOT DU DIRECTEUR GENERAL DES IMPÔTS	7
INTRODUCTION	8
I- PRÉSENTATION DE LA DGI	8
I.1. Ses missions	8
I.2. Ses attributions	9
I.3. Son organisation	9
I.4. Ses ressources humaines	9
I.5. Sa vision	11
I.6. Ses valeurs	11
II-PRINCIPAUX RÉSULTATS ATTEINTS AU 31 DÉCEMBRE 2021	11
II.1. Orientation stratégique 1 : Mobilisation des recettes budgétaires pour répondre aux besoins financiers de l'État	11
II.1.1. Au titre de l'élargissement de l'assiette fiscale	12
II.1.2. Au titre de l'amélioration de la gestion du cadastre et du domaine foncier national	12
II.1.3. Au titre de la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales	13
II.1.4. Au titre de la rationalisation des incitations fiscales	14
II.1.5. Au titre de l'amélioration du recouvrement des impôts et de la gestion des Restes à Recouvrer (RAR)	14
II.2. Orientation stratégique 2 : Construction d'une relation de partenariat et de confiance avec les contribuables et les autres régies de recettes	18
II.2.1. Au titre de l'amélioration de la qualité du service rendu aux usagers	18
II.2.2. Au titre de l'amélioration des relations avec les contribuables	18
II.2.3. Au titre du renforcement de la synergie d'actions entre les régies de recettes	19
II.2.4. Au titre de la promotion de l'éthique professionnelle et de la lutte contre la corruption	19
II.3. Orientation stratégique 3 : Améliorer les performances de la DGI par le management moderne des capacités institutionnelles et organisationnelles	19
II.3.1. Du développement d'une culture d'appartenance à l'Institution	20
II.3.2. De l'amélioration de la gestion des ressources humaines	20
II.3.3. De l'amélioration de la capacité et des outils de gestion prévisionnelle de la DGI	20
II.3.4. De l'informatisation intégrale de la DGI	20
II.3.5. Du renforcement des capacités financières et matérielles de la DGI	21
II.3.6. De l'amélioration de l'organisation de base	21
II.3.7. De l'amélioration du système d'information et du pilotage	21
II.3.8. De l'amélioration de l'encadrement des services	21
Dans le cadre de l'encadrement des services, un dispositif de suivi de la tenue des cadres de concertation règlementaires a été mis en place. A ce titre un minimum de dix (10) réunions mensuelles de direction ont été tenues au sein des structures centrales.	22
II.3.9. Synthèse	22

Exécution financière	23
Tableau n°10 : contribution des partenaires à la mise en œuvre des activités au titre de l'année 2021	23

III. DIFFICULTÉS MAJEURES RENCONTRÉES	24
--	-----------

DÉFIS ET PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2022	24
--	-----------

ANNEXES	26
----------------	-----------

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

ACG :	Audit contrôle et gestion
BCMS :	Bureau comptable matières secondaires
CAC :	Comité anti-corruption
CAT :	Cellule d'appui technique
CEGEA :	Cabinet d'études de gestion d'économie et d'affaires
CGI :	Code général des impôts
CBGD-BF :	Contrat de Bonne Gouvernance et de Développement- Burkina Faso
CERPAMAD :	Centre de recherche panafricain en management pour le développement
CME :	Contribution des micro-entreprises
CMD	Contribution des micro-entreprises déclarative
DADF :	Direction des affaires domaniales et foncières
DC :	Direction du cadastre
DCF :	Direction du contrôle fiscal
DCI :	Direction des centres des impôts
DERF :	Direction des enquêtes et de la recherche fiscales
DGA :	Directrice générale adjointe des impôts
DGCOOP:	Direction générale de la coopération
DGE :	Direction des grandes entreprises
DGI :	Direction générale des impôts
DGUF-O :	Direction du guichet unique du foncier de Ouagadougou
DGUF-B :	Direction du guichet unique du foncier de Bobo-Dioulasso
DI :	Direction de l'informatique
DLC :	Direction de la législation et du contentieux
DME C1 :	Direction des moyennes entreprises du Centre I
DME C2 :	Direction des moyennes entreprises du Centre II
DME C3:	Direction des moyennes entreprises du Centre III
DME-HBS :	Direction des moyennes entreprises des Hauts-Bassins
DPI :	Direction provinciale des impôts
DPSR :	Direction de la prospective et du suivi des réformes
DRI :	Direction régionale des impôts
DRIC:	Direction régionale des impôts du Centre
DSF :	Direction des services fiscaux
FCFA :	Franc de la Communauté financière africaine
FPT	Fiche de poste de travail
ICOMG:	International Consulting and Management Group)
IFU :	Identifiant financier unique
IGF:	Inspection générale des finances
IRF:	Impôt sur les revenus fonciers
ITI :	Inspection technique des impôts
MEFP :	Ministère de l'économie, des finances et de la prospective
MINEFID:	Ministère de l'économie, des finances et du développement
NB:	Nota bene
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
PACT :	Programme d'appui aux collectivités territoriales
PEFA :	Public expenditure and financial accountability
PGEPC :	Projet de gouvernance économique et de participation citoyenne
PIF :	Programme d'investissement forestier
PNDES :	Plan national de développement économique et social
PRIEX	Prix de l'excellence de la DGI
RAR :	Restes à recouvrer

RDPF :	Recettes des domaines et de la publicité foncière
RNI :	Régime du réel normal d'imposition
SAD :	Service des archives et de la documentation
SAF :	Service de l'administration des finances
SCRP :	Service de la communication et des relations publiques
SCTF :	Service du cadastre et des travaux fonciers
SDI:	Service départemental des impôts
SERFI-	
MINES:	Service de la fiscalité minière
SG :	Secrétariat général
SGFN :	Service de gestion de la facture normalisée
SIAO :	Système d'inventaire et d'évaluation des biens imposables
SIEBI :	Salon international du cinéma de Ouagadougou
SIF:	Système d'informations foncières
SIGU :	Système intégré de gestion des guichets uniques
SINTAX :	Système informatisé de taxation
SRH :	Service des ressources humaines
SSSR :	Service de la Stratégie et du Suivi des Réformes
SYC@D:	Système intégré de gestion du cadastre et des domaines fonciers
SYSCOHADA:	Système comptable de l'organisation pour l'harmonisation du droit des affaires
TADAT:	Tax administration diagnostic assessment tool
TDR :	Termes de référence
TR :	Taxe de résidence
TVA :	Taxe sur la valeur ajoutée
UE :	Union européenne
UR :	Unité de recouvrement

LISTE DES TABLEAUX

	Page
Tableau n°01 : Situation du personnel par catégorie et par sexe	10
Tableau n°02 : Poids relatif du personnel par catégorie et par sexe (2021)	10
Tableau n°03 : Situation du personnel par région	10
Tableau n°04 : Performances de recouvrement en 2021 par unité de recouvrement au titre du budget de l'État	15
Tableau n°05 : Performances de recouvrement en 2021 par unité de recouvrement au titre du budget des collectivités	15
Tableau n° 06 : Performances de recouvrement de la DGI au cours des 5 dernières années	16
Tableau n°07 : Contribution du secteur minier aux recettes fiscales de 2017 à 2020	17
Tableau n°08 : Situation des remboursements de TVA effectués au profit des sociétés minières	17
Tableau n°09 : Synthèse des taux d'exécution par axe et par orientation stratégique	22
Tableau n°10 : Contribution des partenaires à la mise en œuvre des activités au titre de l'année 2021	23

MOT DU DIRECTEUR GENERAL DES IMPÔTS

Depuis 2015, le Burkina Faso connaît une crise sécuritaire due à des attaques terroristes. Cette crise a fortement éprouvé et continue d'éprouver les finances publiques, les contribuables ainsi que le personnel de la Direction générale des impôts (DGI).

Malgré le contexte sécuritaire très volatile, les agents de l'administration des impôts ont consenti d'énormes efforts. Ces efforts ont été facilités par le sens élevé de civisme fiscal de bon nombre de contribuables par l'acceptation de l'impôt. Tous ces efforts ont permis à la DGI de dépasser ses objectifs de recouvrement au titre du budget de l'Etat au 31 décembre 2021. En effet, sur une prévision annuelle révisée de 956,72 milliards, 1 050,69 milliards de FCFA ont été recouverts pour le budget de l'Etat soit un taux de réalisation de 109,82%. Pour les budgets des collectivités territoriales, 37,60 milliards de FCFA ont été recouverts sur une prévision annuelle de 40,81 milliards de FCFA soit un taux de réalisation de 92,12%

Au titre des actions majeures qui ont fortement contribué à l'atteinte de ces performances de recouvrement, l'on retiendra le dynamisme insufflé par l'équipe dirigeante qui s'est investie particulièrement à atteindre deux objectifs : avoir une DGI performante en matière de mobilisation de recettes fiscales et avoir une DGI renommée en matière institutionnelle. Au titre de la performance il s'agit de maintenir et accroître le rythme de croissance des recettes.

Pour y parvenir, des mesures ci-après définies ont été mises en œuvre :

- ✓ la poursuite de la digitalisation intégrale des procédures ;
- ✓ la poursuite de la segmentation administrative avec un accent particulier sur l'ancrage et l'articulation des unités et sous unités de recouvrement ;
- ✓ l'encouragement au consentement de l'impôt et la lutte contre les déperditions de recettes fiscales de tous ordres ;
- ✓ le renforcement de la collaboration avec les structures partenaires ou potentiels partenaires de la DGI.

Au titre de la renommée institutionnelle, il s'agit de hisser la DGI aux standards d'institution de renom pour une « gouvernance économique vertueuse et performante » prônée par Monsieur Seglaro Abel SOME, Ministre de l'Economie des Finances et de la Prospective.

Pour terminer, je renouvelle ma reconnaissance et ma gratitude à l'endroit de tous les acteurs qui ont contribué à la réalisation de ces résultats forts appréciables et les exhorte à se mobiliser davantage pour une meilleure performance pour l'année 2022.



Daouda KIRAKOYA

Officier de l'Ordre de l'Étalon

INTRODUCTION

Dans le cadre de la mise en œuvre du PNDES II, des Plans d'Action Intégrés et de la lettre de mission du DGI qui en découle, la DGI est fortement attendue dans les domaines ci-après :

- la mobilisation optimale des ressources intérieures ;
- l'assainissement des RAR ;
- la sécurisation des applications métiers ;
- la lutte contre la fraude fiscale ;
- la qualité du service rendu aux usagers ;
- le pilotage efficace des services.

Le programme d'activités de l'année 2021 de la DGI comportait cent cinquante (150) activités, pour un coût global prévisionnel d'environ neuf milliards trois cent soixante-dix-sept millions huit cent soixante-quatre mille (9 377 864 000) francs CFA. Il se décline en trois (03) objectifs stratégiques et contribue à l'atteinte de l'effet PNDES 1.2.1 « *la planification, la gestion et le financement du développement sont efficaces* » et de l'effet sectoriel 2.1.1 « *la mobilisation des ressources intérieures est optimisée* ».

Le présent rapport fait le point de la mise en œuvre au 31 décembre 2021 des activités programmées. Il a été élaboré suivant une démarche participative et inclusive, à travers la tenue de rencontres techniques avec l'ensemble des structures à Ouagadougou pour la validation des résultats atteints et pour des échanges autour des contraintes de réalisation.

Il s'articule autour des points ci-après :

- ◆ la présentation de la DGI ;
- ◆ les principaux résultats atteints ;
- ◆ les difficultés majeures rencontrées ;
- ◆ les perspectives pour l'année 2022.

I- PRÉSENTATION DE LA DGI

I.1. Ses missions

La Direction générale des impôts est une structure centrale du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Prospective (MEFP). Aux termes de l'article 59 du décret n°2020-0354/PRES/PM/MINEFID du 15 mai 2020 portant organisation du Ministère en charge des Finances, la DGI a pour missions principales l'élaboration et l'application de la législation fiscale intérieure, domaniale, foncière et cadastrale.

I.2. Ses attributions

En matière fiscale, la DGI a comme attributions :

- ◆ la participation à la définition de la politique fiscale ;
- ◆ l'élaboration des projets de textes législatifs et réglementaires à caractère fiscal ;

- ◆ la mise en œuvre de la stratégie de mobilisation des ressources fiscales notamment l'établissement de l'assiette de l'impôt, la lutte contre la fraude par les enquêtes et le contrôle fiscal ;
- ◆ la représentation du Burkina Faso dans les négociations internationales en matière fiscale.

En matière domaniale, foncière et cadastrale, la DGI élabore et met en œuvre la réglementation. A ce titre, elle travaille à la mise en œuvre et à la modernisation d'un cadastre fiscal au Burkina Faso à travers la tenue du plan cadastral et du registre des propriétés immobilières, l'évaluation des biens du domaine foncier et l'informatisation avec le système d'informations foncières (SIF). En outre, elle est garante de la sécurité des transactions immobilières.

I.3. Son organisation

Conformément à l'arrêté N°2021-578/MINEFID/SG/DGI du 25 octobre 2021, portant attributions, organisation et fonctionnement de la DGI dont copie est ci-jointe, en annexe 3, la DGI est constituée de : un cabinet du Directeur général, huit (08) services d'appui, huit (08) directions centrales, huit(08) directions extérieures et treize (13) directions régionales.

I.4. Ses ressources humaines

La DGI compte **2 447** agents au 31 décembre 2021, contre 2 469 agents en 2020, soit une réduction d'effectif de 0,9% (22 agents en moins). Cette ressource humaine présente les caractéristiques ci-après :

- ◆ 81,12% d'hommes et 18,88% de femmes
- ◆ 36,74% de cadres A, 33,88% de cadres B, 19,74% de cadres C et 9,64% autres

En termes de répartition géographique, la région du centre concentre toujours le plus grand effectif soit 57,17% des effectifs présents.

Les tableaux qui suivent illustrent bien la situation.

Tableau 01 : situation du personnel par catégorie et par sexe (présents et non présents)

Catégorie	Effectif 2021			Effectif 2020			Variation
	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total	
A	102	797	899	98	778	876	23
B	168	661	829	164	684	848	-19
C	118	365	483	122	360	482	1
D	33	27	60	31	19	50	10
E	2	50	52	2	50	52	0
Autres	39	85	124	55	106	161	-37
Total général	462	1985	2447	480	2 005	2 485	-16

Source : SRH

NB : Autres = contractuels de la DGI et agents des collectivités territoriales

Tableau 2 : Poids relatif du personnel par catégorie et par sexe (2021)

Catégorie	Femmes	Poids relatif	Hommes	Poids relatif	Effectif total	Poids relatif
A	102	11,35%	797	88,65%	899	36,74%
B	168	20,27%	661	79,73%	829	33,88%
C	118	24,43%	365	75,57%	483	19,74%
D	33	55,00%	27	45,00%	60	2,45%
E	2	3,85%	50	96,15%	52	2,13%
Autres	39	31,45%	85	68,55%	124	5,07%
TOTAL	462	18,88%	1985	81,12%	2447	100%

Source : SRH

Tableau 03 : Situation du personnel par région (effectif présent)

Région	Effectif 2021	Effectif 2020	Variation
Boucle du Mouhoun	64	60	4
Cascades	45	43	2
Centre	1 399	1 399	0
Centre-Est	66	64	2
Centre-Nord	50	52	-2
Centre-Ouest	87	86	1
Centre-Sud	44	46	-2
Est	59	59	0
Hauts-Bassins	259	283	-24
Nord	63	68	-5
Plateau central	57	57	0
Sahel	38	36	2
Sud-ouest	39	41	-2
TOTAL	2 270	2 294	-24

Source : SRH

NB : L'effectif de 2270 agents est constitutif du personnel présent dans les services de la Direction générale des impôts. Les agents en service hors de la DGI sont au nombre de 177 personnes repartis dans d'autres structures du Ministère en charge des finances et de ceux en position de détachement.

I.5. Sa vision

L'orientation stratégique contenue dans le plan stratégique 2017-2021 vise à hisser la DGI en 2021, au rang « d'une administration moderne, performante dans la mobilisation optimale des ressources internes pour le financement du développement, orientée usager, conforme aux standards internationaux et aux normes de bonne gouvernance ».

I.6. Ses valeurs

La mise en œuvre de la vision est soutenue par les valeurs ci-après :

- ◆ Intégrité ;
- ◆ Civisme fiscal ;
- ◆ Professionnalisme ;
- ◆ Solidarité ;
- ◆ Responsabilité ;
- ◆ Respect du secret professionnel ;
- ◆ Reconnaissance et valorisation des mérites ;

II-PRINCIPAUX RÉSULTATS ATTEINTS AU 31 DÉCEMBRE 2021

Les résultats atteints ont été évalués suivant les trois orientations stratégiques que sont (i) la mobilisation des recettes budgétaires pour répondre aux besoins financiers de l'Etat, (ii) la construction d'une relation de partenariat et de confiance avec les contribuables et les autres régies de recettes, et (iii) l'amélioration des performances de la DGI par le management moderne des capacités institutionnelles et organisationnelles.

Par Orientation stratégique, la situation est la suivante :

II.1. Orientation stratégique 1 : Mobilisation des recettes budgétaires pour répondre aux besoins financiers de l'État

Le résultat attendu de la mise en œuvre de cette orientation est que « les recettes sont mobilisées chaque année à hauteur des besoins de financement du PNDES II ». Cinq axes d'intervention ont été définis, à savoir (i) l'élargissement de l'assiette fiscale, (ii) l'amélioration de la gestion du cadastre et du domaine foncier national, (iii) la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales, (iv) la rationalisation des incitations fiscales et (v) l'amélioration du recouvrement des impôts et la gestion des restes à recouvrer (RAR).

II.1.1. Au titre de l'élargissement de l'assiette fiscale

Le recensement permanent des contribuables a permis de prendre en charge 21 418 nouveaux contribuables faisant passer le portefeuille de 124 450 contribuables en 2020 à 136 729 contribuables au 31 décembre 2021 soit un taux d'évolution de 8,98%.

L'opération spéciale de recensement fiscal dans la commune de Ouagadougou n'a pas été réalisée mais celui des baux dans la commune de Bobo-Dioulasso a été effectif et a contribué à l'augmentation des recettes de l'impôt sur le revenu foncier de 232 992 199 FCFA contre 230 194 421 FCFA en 2020, soit un taux d'accroissement de 1,21%.

Dans le cadre de la fiscalisation des entreprises minières, la DGI a conduit une étude sur le potentiel fiscal du sous-secteur minier artisanal (y compris les comptoirs) et les projets de textes spécifiques portant régime fiscal des entreprises minières artisanales ont été élaborés par CEGEA-KITO (Cabinet d'études de gestion d'économie et d'affaires).

Le rapport de l'étude est disponible et le taux d'exécution physique de cette activité est de 75%.

En matière de recouvrement de la Contribution des Micro-Entreprises (CME), le montant recouvré en 2021 au titre de la CME est de 2,30 milliards contre 1,34 milliards en 2020, soit une augmentation de 0,955 milliards et un taux d'évolution de 70,98%.

Quant aux actions de communication sur le civisme fiscal, 9 spots publicitaires télévisuels et radiophoniques, 151 articles de presse, 13 vidéos portant sur les activités de la DGI et un film documentaire produit et diffusé sur les antennes des télévisions RTB, BF1 et 3TV ont été réalisés.

II.1.2. Au titre de l'amélioration de la gestion du cadastre et du domaine foncier national

Dans le cadre du renforcement des capacités, 183 acteurs sur 250 prévus dont 83 élus ont été effectivement formés. Le Système d'inventaire et d'évaluation des biens imposables (SIEBI) a été développé ; 08 administrateurs et 24 utilisateurs ont été formés du 19 au 24 avril 2021 sur l'application (soit un taux d'exécution physique de 100%).

Dans le cadre du suivi de la mise en place d'une base de données des attributaires de parcelles, l'application SYC@D (système intégré de gestion du cadastre et des domaines fonciers) a été lancée officiellement le 29 décembre 2021. En ce qui concerne l'amélioration de la gestion du cadastre, la DGI a participé à la formulation d'un projet d'appui à la numérisation du cadastre avec le Grand-Duché de Luxembourg et un premier draft du document de projet a été élaboré en décembre 2021. Il ne reste que la validation. Concernant la relecture de la convention de partenariat entre la DGI et l'ordre des géomètres experts du Burkina, le projet est réalisé physiquement à 90% et les contrats d'objectifs ont été notifiés.

En termes d'objectifs chiffrés, sur 282 255 demandes de titres fonciers, 187 179 ont été traités dont 101 101 dans les délais de 30 jours. Pour les titres de jouissance, 23 156 demandes ont été traitées dont 12 824 dans les délais sur 26 732 demandes reçues au total.

Concernant les demandes de création de titres fonciers, 1 195 sur 2 725 ont été traitées et 237 créations de titres fonciers en 04 jours, 97 en 120 jours et 921 au-delà de 120 jours. Concernant le traitement des demandes de cessions de terrains, 4805 sur 6159 demandes de cessions provisoires et 486 sur 629 demandes de cessions définitives ont été traitées ; 485 titres fonciers et baux emphytéotiques sur 500 ont été délivrés aux exploitants du périmètre aménagé de Bagré.

II.1.3. Au titre de la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales

Des activités entrant dans le cadre de l'intensification du contrôle fiscal, il ressort que la DGE et les DME ont notifié au cours de l'année 2021, mille sept cent cinquante-deux (1 752) avis de redressements pour un portefeuille éligible de 5 087 contribuables. Pour les autres UR, le nombre d'avis de redressements notifiés est de mille trois cent soixante-seize (1 376) sur un portefeuille total éligible de 19 292. Par ailleurs, 12 385 sur 20 570 déclarations de TVA créditrices ou néant ont été contrôlées ; soit un taux de prise en charge de 60,11% contre 57,36% en 2020.

En ce qui concerne les enquêtes fiscales, cent cinq (105) entreprises impliquées dans la fraude et le faux ont été détectées et 09 plaintes en justice ont concerné plus de 70 entreprises. Les missions de la DERF ont été révisées, renforcées et vulgarisées. Les capacités opérationnelles des services d'enquêtes et de recherches ont été renforcées et cinq (05) missions d'étude sur la facture normalisée électronique ont été effectuées. Trois sessions de formation dont l'une au profit de 20 agents de la DERF sur le logiciel comptable de gestion SAGE courant octobre 2021 et deux autres au profit de 60 agents de la DERF et de la DGE ont été organisées. Une assistance technique a été apportée à la DGE en matière de contrôle des banques et établissements financiers ainsi que des assurances dont les résultats peuvent constituer des intrants pour l'élaboration de la cartographie de risques. L'année 2021 a également connu l'effectivité de l'élaboration du répertoire analytique des recours.

S'agissant de la gestion des risques, le document sur la cartographie des risques relatifs au secteur minier est élaboré et transmis à la DGI. Il en va de même du plan de mitigation et du module de formation. Par ailleurs, la formation y afférente a été réalisée.

De l'exploitation des données d'enquêtes, un état de suivi a été élaboré en vue de prendre en charge tous les dossiers programmés suite à enquêtes au cours de l'année 2021.

En matière de vérification de comptabilité, six (06) vérifications closes ont été réalisées pour un montant total notifié de deux cent quatre-vingt-neuf millions six cent quarante-quatre mille sept cent quatre-vingt-dix (289 644 790) FCFA. De même, le rapport de performances des brigades sur les périodes 2018 et 2019 et le répertoire analytique des recours ont été également élaborés et validés.

En ce qui concerne les enquêtes fiscales, les actions entreprises au cours de l'année 2021 ont permis d'obtenir les résultats ci-après :

- ◆ un milliard trois cent soixante-dix-sept millions huit cent quinze mille neuf cent quarante-cinq (1 377 815 945) FCFA a été engrangé à l'issue du contrôle de soixante-deux (62) entreprises impliquées dans la fausse facturation de la TVA ;

- ◆ onze millions cent neuf mille huit cent cinquante-cinq (11 109 855) FCFA engrangés suite à la vérification pour faux enregistrements de marchés ou contrats de vingt-trois (23) entreprises;
- ◆ cinq (05) plaintes ont été déposées auprès du parquet du Tribunal de grande instance de Ouagadougou pour fraude fiscale ;
- ◆ 899 numéros IFU ont été désactivés.

II.1.4. Au titre de la rationalisation des incitations fiscales

Les dispositions réglementaires des mesures nouvelles de la loi de finances gestion 2021 et leurs exposés des motifs ont été élaborés et validés par le Conseil de direction élargi. Aussi, les cadres de la Direction de la législation et du contentieux (DLC) ont été formés par vidéo-conférence avec le concours de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) sur les techniques de négociation, d'interprétation et d'évaluation des accords et conventions fiscales.

Par contre, deux activités dans cet axe à savoir : « mener une réflexion pour une réforme du mécanisme de remboursement de la TVA » et « assurer le suivi des exonérations fiscales » n'ont pas pu être réalisées.

II.1.5. Au titre de l'amélioration du recouvrement des impôts et de la gestion des Restes à Recouvrer (RAR)

La DGI a mobilisé au 31 décembre 2021 au titre du budget de l'État, 1 050,69 milliards de FCFA sur une prévision annuelle révisée 956,72 milliards, soit un taux de recouvrement de 109,82%. Comparativement à l'année 2020, on enregistre une hausse en valeur absolue de 188,7 milliards de FCFA et en valeur relative de 21,90%. Pour les budgets des collectivités territoriales, les recouvrements se sont élevés à 37,60 milliards de FCFA contre 31,61 milliards en 2020, sur une prévision de 40,81 milliards de FCFA, soit un taux de 92,12%. Il en ressort un accroissement en valeur absolue de 5,99 milliards de FCFA et en valeur relative de 18,95 % par rapport à l'année 2020

De la gestion des restes à recouvrer (RAR), il ressort que pour un montant de 731,73 milliards au 31 décembre 2020, ces RAR ont été ramenés à 679,18 milliards au 31 décembre 2021 soit un taux d'apurement de 7,18% et un taux de recouvrement de 7,16%. Par ailleurs, le taux de constitution des RAR est de 36,05% pour l'année 2021, soit 500 649 748 107 FCFA recouverts sur des émissions nettes de 1 388 798 689 915 FCFA.

Les performances de recouvrement de la DGI sont consignées dans les tableaux qui suivent :

Tableau 04 : Performances de recouvrement en 2021 par unité de recouvrement au titre du budget de l'Etat

Unité de recouvrement	Montant recouvré	Taux réalisation de	Part contributive en 2021	Part contributive de l'UR en 2020
DGE	886 589 147 754	109,77%	84,22%	84,29%
DME-C I	41 848 593 840	110%	3,98%	4,69%
DME-C II	38 853 105 704	120,63%	3,69%	3,26%
DME-C III	13 142 101 575	96,61%%	1,25%	0,80%
DME-HBS	4 776 032 556	125,95%	0,45%	0,52%
DGUF-O	7 329 553 175	139,03%	0,70%	0,66%
DGUF-B	1 718 533 977	151,52%	0,16%	0,16%
DRI-C	37 926 324 201	96,52%	3,60%	3,46%
DRI-PCL	2 065 215 700	175,46%	0,20%	0,16%
DRI-CS	947 291 186	121,25%	0,09%	0,08%
DRI-HBS	3 181 984 739	140,28%	0,30%	0,35%
DRI-CSC	1 346 097 960	131,97%	0,13%	0,14%
DRI-SO	991 611 312	169,49%	0,09%	0,09%
DRI-CO	2 343 776 517	115,36%	0,22%	0,26%
DRI-BMHN	1 687 358 574	111,87%	0,16%	0,19%
DRI-CN	1 544 438 629	129%	0,15%	0,16%
DRI-SHL	1 355 979 906	132,11%	0,13%	0,14%
DRI-N	1 663 343 307	116,14%	0,16%	0,19%
DRI-E	1 648 500 464	114,18%	0,16%	0,18%
DRI-CE	1 778 329 118	147,87%	0,17%	0,21%
TOTAL	1 052 737 320 194	110,04%	100%	100%

Source : données fournies par la DSF

Tableau 05 : Performances de recouvrement en 2021 par unité de recouvrement au titre des budgets des collectivités territoriales

Unité de recouvrement	Montant recouvré	Taux de réalisation	Part contributive en 2021	Part contributive de l'UR en 2020
DGE	11 822 050 127	111,07%	31,45%	31,02%
DME-C I	1 248 501 347	97,17%	3,32%	4,20%
DME-C II	866 824 038	85,07%	2,31%	2,81%
DME-C III	361 242 127	49,5%	0,96%	0,57%
DME-HBS	1 992 276 313	68,35%	5,30%	6,10%
DGUF-O	483 878 906	68,05%	1,29%	1,64%%
DGUF-B	304 496 959	77,01%	0,81%	0,88%
DRI-C	5 963 245 276	56,38%%	15,86	12,81%

DRI-PCL	537 968 953	89,77%	1,43%	2,08%
DRI-CS	479 486 912	149,21%	1,28%	1,00%
DRI-HBS	2 314 697 172	78,91%	6,16%	6,18%
DRI-CSC	846 069 097	129,75%	2,25%	2,08%
DRI-SO	490 578 318	111,65%%	1,34	1,01%
DRI-CO	1 217 751 502	115,26%	3,24%	2,13%
DRI-BMHN	1 570 075 028	126,95%	4,18%	3,56%
DRI-CN	2 744 135 633	111,5%	7,30%	12,81%
DRI-SHL	2 051 398 656	273,9%	5,46%	6,36%
DRI-N	609 114 668	139,99%	1,62%	1,47%
DRI-E	748 724 644	101,04%	1,99%	2,56%
DRI-CE	943 245 237	103,58%	2,51%	2,94%
TOTAL	36 519 439 237	89,48	100%	100%

Source : données fournies par la DSF

Tableau n°06 : performance de recouvrement de la DGI au cours des 5 dernières années

Années	Budget de l'Etat (en millions de FCFA)				Budget des collectivités (en millions de FCFA)			
	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Taux d'accroissement	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation°	Taux d'accroissement
2021	956 713	1 052 737	110,04	22,14	40 812	36 519	89,48	15,53
2020	843 876	861 915	102,14 %	2,04%	34 403	31 610	91,88%	5,63%
2019	869 050	844 644	97,19 %	16,69 %	36 854	29 924	81,20%	8,31%
2018	746 943	723 819	96,90 %	7,49%	28 445	27 627	97,12 %	23,91%
2017	720 688	673 373	93,43 %	13,17 %	24 691	22 295	90,29 %	-2,36%

Source : données fournies par la DSF

Pour le cas spécifique du secteur minier, en **2021**, ce secteur a contribué à hauteur de **233 344 998 130FCFA** aux recettes fiscales, représentant **22,17%** des recettes fiscales totales, contre **120 461 159 885 FCFA** soit environ **13,98%** des recettes fiscales totales en **2020**.

Au cours des cinq (05) dernières années, les recettes fiscales directes en provenance du secteur minier s'établissent ainsi qu'il suit dans le tableau n°06 ci-après :

Tableau n°07: contribution du secteur minier aux recettes fiscales de 2017 à 2021
(en milliers de francs CFA).

Budget/Exercice	2017	2018	2019	2020	2021
Budget de l'Etat	87 242 736	89 148 254	103 810 687	117 672 338	228 352 566
Budget des collectivités	904 885	1 647 454	1 837 629	2 787 132	4 564 565
Pénalités	60 808	5 655	2 005	2 690	427 866
TOTAL	88 208 430	90 801 364	105 650 321	120 462 160	233 344 998

Source : données fournies par la DCF

Les sociétés minières sont par ailleurs celles qui reçoivent le plus de remboursement de crédits de TVA. Comme l'attestent les données du tableau n°07 ci-après. En moyenne, **98,23%** des remboursements effectués sur les quatre dernières années sont reçus par les sociétés minières.

Tableau n°08 : Situation des remboursements de TVA effectués au profit des sociétés minières

Rubriques/Année	2018	2019	2020	2021
Montant total remboursé au titre de la TVA dont :				
Sociétés minières	73 334 148 623	95 272 803 357	86 960 078 534	189 570 048 050
Autres sociétés	1 374 566 874	1 051 942 418	962 928 447	3 245 414 944
Associations et ONG	391 836 496	95 064 027	145 122 367	172 061 314
Part relative des sociétés minières	97,35%	98,81%	98,74%	98,23%

Source : données fournies par la DSF

II.2. Orientation stratégique 2 : Construction d'une relation de partenariat et de confiance avec les contribuables et les autres régies de recettes

Les résultats attendus de cette orientation stratégique sont « le civisme fiscal est amélioré » et « la synergie d'actions avec les autres régies de recettes est renforcée ». Pour ce faire, quatre (04) axes ont été définis, à savoir (i) l'amélioration de la qualité du service rendu aux usagers, (ii) l'amélioration des relations avec les contribuables, (iii) le renforcement de la synergie d'actions entre les régies de recettes et (iv) la promotion de l'éthique professionnelle et la lutte contre la corruption.

Par axe d'intervention, les résultats ont été les suivants :

II.2.1. Au titre de l'amélioration de la qualité du service rendu aux usagers

De l'amélioration des services rendus par les Guichets Uniques du Foncier (GUF), on peut noter la tenue du cadre de concertation des acteurs du secteur foncier mis en place par la note N°2020-1149/MINEFID/SG/DGI/SCRP du 25 Novembre 2020 du Directeur général des impôts et l'organisation de la journée porte ouverte des GUF. Les demandes de transfert de titres ont enregistré les taux de traitement dans les délais ci-après :

- Sur 255 demandes de transfert de titres de propriété reçues, 179 ont été traitées dont 101 dans les délais, soit un taux de 39,61%.
- Sur 26 732 demandes de transfert de titres de jouissance reçues, 23 156 ont été traitées dont 12 824 dans les délais soit un taux de 47,97%.

Au titre de l'information et de la sensibilisation des contribuables, la DGI a réalisé 9 spots publicitaires télévisuels et radiophoniques. Quatre (4) couvertures médiatiques sur 10 ont été réalisées et une tournée nationale de communication effectuée dans les 13 régions. En moyenne, chaque Unité de Recouvrement (UR) a réalisé au moins 5 sorties de sensibilisation sur le civisme fiscal.

Dans le souci de toujours accompagner les contribuables à l'utilisation de la plateforme eSINTAX, tous les agents cadres des DME ont été formés à l'utilisation de ladite plateforme. Plus de 3 000 contribuables sur un portefeuille de 5 585 des DME ont été formés à l'utilisation de la plateforme, soit un taux de 53,72%. (Source DI)

II.2.2. Au titre de l'amélioration des relations avec les contribuables

La mise en œuvre de la tranche 2021 du plan de communication de la DGI a permis :

- ◆ l'organisation de la 6^e rentrée fiscale le 21 janvier 2021 à Banfora sous le thème "la digitalisation de la gestion domaniale, foncière et cadastrale pour une sécurisation foncière au service du contribuable" ;
- ◆ l'organisation de la deuxième édition du Prix de l'excellence de la DGI (PRIEX) le 30 décembre 2021 ;
- ◆ la participation effective de la DGI à la 33^e édition du Tour cycliste international du Faso ;
- ◆ la signature de trois conventions de partenariat avec la RTB pour la réalisation de l'émission l'impôt au Faso, le sponsoring de la série Affaires publiques et les prestations diverses ;
- ◆ la production et la diffusion d'un film documentaire sur la RTB, BF1 et 3TV,
- ◆ la réalisation et la diffusion de cinq (05) numéros de l'émission télévisuelle l'impôt au Faso sur la période d'août à décembre 2021 ;
- ◆ la réalisation et la diffusion de 13 vidéos portant sur les activités de la DGI ;
- ◆ la production et la publication de 151 articles de presse portant sur les activités de la DGI.

Au titre du remboursement de crédit TVA dans la limite des ressources disponibles, sur un budget initial de 50 milliards, 49,999 milliards ont fait l'objet d'engagement, soit un taux

d'exécution physique de 99,98%. Quatre rapports ont été produits à cet effet et transmis à la Direction générale de la coopération (DGCOOP).

II.2.3. Au titre du renforcement de la synergie d'actions entre les régies de recettes

Les résultats obtenus en ce sens concernent notamment l'amélioration des échanges de données et d'informations.

II.2.4. Au titre de la promotion de l'éthique professionnelle et de la lutte contre la corruption

Dans le cadre des actions de promotion de l'éthique professionnelle, de la lutte contre la corruption et du renforcement du contrôle interne, l'inspection technique des impôts a réalisé un audit de la Direction du guichet unique du foncier de Bobo en 2021. Des contrôles de l'exploitation des données issues des recoupements et des enquêtes ont été effectués dans les DME-C1 et C2 ainsi que dans les DCI Ouaga 1 et 5. Ainsi, du 1^{er} au 31 juillet 2021, les services des recettes des DCI Ouaga 1 ; 3 ; 6 et 7 ont fait l'objet de contrôle. Les recommandations issues de ces contrôles ont fait l'objet de plans d'action dont la mise en œuvre a été effectuée dans plusieurs UR.

Des missions de contrôle des DME C2 et Hauts-Bassins, des DCI Ouaga 4 ; 5 et 6 ont été réalisées. La DGI a également participé à la mission de contrôle de la gestion comptable et financière de cinq (05) sociétés d'Etat organisées par l'Inspection Générale des Finances (IGF).

Du 23 août au 08 octobre 2021, un audit du SAF et de BCMS a été réalisé.

En vue du renforcement de la capacité du personnel, quatorze (14) cadres ont été formés au Centre de recherche panafricain en management pour le développement (CERPAMAD) dont sept (07) en audit et contrôle de gestion (ACG) et (07) autres en cartographie des risques.

La note de service n°2021-462/MINEFID/SG/DGI/SRH du 24 mai 2021 a été prise pour mieux définir les modalités de désignation des récipiendaires de la DGI aux décorations.

II.3. Orientation stratégique 3 : Améliorer les performances de la DGI par le management moderne des capacités institutionnelles et organisationnelles

Faire de la DGI une administration moderne et efficiente, tel est le leitmotiv de cette orientation stratégique. Pour ce faire, neuf (09) axes d'intervention concourent à l'atteinte de cet objectif, à savoir (i) le développement d'une culture d'appartenance à l'Institution, (ii) l'amélioration de la gestion des ressources humaines, (iii) l'amélioration de la capacité et des outils de gestion prévisionnelle de la DGI, (iv) l'informatisation générale de la DGI, (v) le renforcement des capacités matérielles et financières de la DGI, (vi) l'amélioration de l'organisation de base, (vii) l'amélioration du système d'information et du pilotage, (viii) l'amélioration de l'encadrement des services et (ix) l'accompagnement du changement et la mise en œuvre du plan stratégique.

Par axe, les résultats significatifs obtenus en 2021 sont les suivants :

II.3.1. Du développement d'une culture d'appartenance à l'Institution

Dans le cadre du renforcement de la solidarité et la cohésion sociale au sein de la DGI, la coupe de Monsieur le Directeur Général des Impôts a été organisée courant 2021.

II.3.2. De l'amélioration de la gestion des ressources humaines

Au titre de la gestion des ressources humaines, 827 agents ont reçu leur arrêté d'avancement et les incidences financières ont été constatées.

II.3.3. De l'amélioration de la capacité et des outils de gestion prévisionnelle de la DGI

Au titre de la planification et du suivi évaluation, on notera que le programme d'activités 2021 a été élaboré. Par ailleurs, le suivi des plans d'actions en cours à la DGI a été assuré.

Dans le cadre de l'élaboration des outils de suivi, les outils/guides internes de travail du Service de la Stratégie et du Suivi des Réformes (SSSR) au niveau organisationnel (organigramme, fiches de postes), en matière de planification, suivi-évaluation, coordination, pilotage du plan d'action DGI, en matière de gestion de projets et programmes de la DGI et des Assistances techniques des partenaires techniques et financiers (PTF) ont été conçus.

En outre, le taux de variation de la composition des recettes effectives au niveau de la DGI est ressorti à 11,79% à fin décembre 2020 pour une cible inférieure à 10%. Ce taux, bien que supérieur reste en deçà de la norme PEFA. En 2019, ce taux était de 5,02% au 31 décembre 2019. Cela consolide la qualité de la méthodologie de ventilation des prévisions par type d'impôts de la DGI.

Au titre du renforcement de capacités, 174 agents de la DGI ont été formés sur diverses thématiques.

II.3.4. De l'informatisation intégrale de la DGI

La mise en œuvre des téléprocédures s'est poursuivie en 2021 avec la télédéclaration.

On note par ailleurs, la généralisation de l'utilisation de e-SINTAX par tous les segments de contribuables à Ouagadougou et Bobo-Dioulasso et dans les autres régions. De plus, pour les adhérents de e-SINTAX, le paiement de la TVM est effectif en ligne. Il en est de même du paiement par mobile money.

Les actions de formation et de sensibilisation des contribuables et des acteurs métiers ont ainsi permis d'atteindre les niveaux d'activités ci-après sur la plateforme eSINTAX :

- 4 229 nouvelles adhésions à eSintax ;
- 153 721 déclarations en ligne pour un montant de 748 171 285 245 FCFA ;

- 21 480 ordres de paiements donnés en ligne pour un montant de 1 459 394 769 120 de FCFA ;
- 223 165 attestations de retenues à la source générées automatiquement ;
- 5 132 attestations de situation fiscale délivrées en ligne ;
- 1 652 certifications de chiffres d'affaires en ligne.

Au titre du renforcement des capacités des utilisateurs de SINTAX, eSINTAX, SIGU, et STARE, 06 sessions de formation ont été organisées dans la région du Centre. 66 correspondants informatiques sur 70 ont été formés et encadrés sur la maintenance de premier niveau et à l'utilisation des outils de collaboration.

Dans le cadre de la maintenance corrective et évolutive des logiciels métiers, des contrats ont été signés avec des prestataires : ICOMG pour la maintenance de SINTAX, IKA pour la maintenance de eSINTAX et d'autres prestataires au niveau du Ministère en charge des Finances pour la maintenance des équipements informatiques.

En outre, l'acquisition de 10 supports de sauvegarde ont permis de faire des sauvegardes régulières des données et le développement d'outils.

II.3.5. Du renforcement des capacités financières et matérielles de la DGI

Les résultats majeurs des actions mises en œuvre au titre de cet axe portent essentiellement sur :

- ◆ la poursuite de la mise en œuvre du plan d'investissement de la DGI. Il s'est agi d'identifier, d'immatriculer et d'affecter des terrains au profit du Ministère en charge des Finances pour les besoins de la DGI. A ce titre, 04 terrains sur 05 ont fait l'objet d'identification, d'immatriculation et d'arrêtés d'affectations au profit de la DGI ;
- ◆ l'acquisition d'équipements réseau pour la maintenance (20 switch, 30 disques durs et du matériel informatique).

II.3.6. De l'amélioration de l'organisation de base

Comme résultats significatifs, on note que l'archivage a été réalisé en partie dans deux (02) structures centrales (DERF et Cabinet DGA). Cette activité a été également effectuée au profit de la RDPF de la DCI Ouaga II et du SCTF de la Région de la Boucle du Mouhoun.

II.3.7. De l'amélioration du système d'information et du pilotage

La mise à jour du système décisionnel s'est poursuivie avec la correction progressive des anomalies constatées.

En ce qui concerne le volet pilotage, on notera l'organisation de 12 cérémonies d'installation de responsables ainsi que la tenue de la rentrée fiscale 2021.

II.3.8. De l'amélioration de l'encadrement des services

Dans le cadre de l'encadrement des services, un dispositif de suivi de la tenue des cadres de concertation règlementaires a été mis en place. A ce titre un minimum de dix (10) réunions mensuelles de direction ont été tenues au sein des structures centrales.

II.3.9. Synthèse

➤ Exécution physique

Le taux global d'exécution du programme d'activités 2021 de la DGI s'est établi à **63,90%** contre un taux de **51%** en 2020, soit une amélioration de **treize (13)** points. Sur les **150** activités programmées, 46 ont été entièrement exécutées, 15 ont eu un taux d'exécution compris entre **80% et 100%** et 10 ont un taux d'exécution de **50% à 80%**. 26 activités ont connu un taux d'exécution compris entre **0% et 50%**.

On note néanmoins que 53 activités affichent un taux d'exécution de **0%**

Les taux d'exécution physique par axe et par orientation stratégique sont récapitulés dans le tableau ci-après.

Tableau 09 : synthèse des taux d'exécution physique par axe et par orientation stratégique

Code	Axes	Taux d'exécution physique
Orientation stratégique 1 : Mobiliser les recettes budgétaires pour répondre aux besoins financiers de l'Etat		60,81%
Axe 1.1	Élargir l'assiette fiscale	84,10%
Axe 1.1 bis	Améliorer la gestion du cadastre et du domaine foncier national	69,18%
Axe 1.2	Lutter contre la fraude et l'évasion fiscales	62,48%
Axe 1.3	Rationaliser les incitations fiscales	50,00%
Axe 1.4	Améliorer le recouvrement des impôts et la gestion des RAR	61,58%
Orientation stratégique 2 : Construire une relation de partenariat et de confiance avec le contribuable et les autres régies de recettes		65,29%
Axe 2.1	Améliorer la qualité du service rendu aux usagers	87,73%
Axe 2.2	Améliorer les relations avec les contribuables	80,00%
Axe 2.3	Renforcer la synergie d'actions entre les régies de recettes	46,50%
Axe 2.4	Promouvoir l'éthique professionnelle et lutter contre la corruption	46,93%
Orientation stratégique 3 : Améliorer les performances de la DGI par le management moderne des capacités institutionnelles et organisationnelles		62,24%
Axe 3.1	Créer et développer une culture d'appartenance à l'institution	17,50%
Axe 3.2	Améliorer la gestion des ressources humaines	66,84%

Axe 3.3	Améliorer la capacité et les outils de gestion prévisionnelle de la DGI	80,50%
Axe 3.4	Assurer l'informatisation intégrale de la DGI	55,40%
Axe 3.5	Renforcer les capacités financières et matérielles de la DGI	71,39%
Axe 3.6	Améliorer l'organisation de base	25,00%
Axe 3.7	Améliorer le système d'information et le pilotage	81,25%
Axe 3.8	Améliorer l'encadrement des services	100,00%
Axe 3.9	Accompagner le changement et mettre en œuvre le plan stratégique	
TOTAL		63,90%

Source : Cellule d'Appui Technique (CAT)

Exécution financière

Pour la mise en œuvre de l'ensemble des activités, les fonds mobilisés et dépensés se sont élevés à **7 401 107 853 FCFA** dont **1 479 701 125 FCFA** sur le budget de l'Etat, **5 367 274 505 F CFA** sur le fonds d'équipement de la DGI et **554 132 223 F CFA** sur les appuis financiers des partenaires.

Le tableau n°09 qui suit donne en détail la contribution des partenaires au développement à la mise en œuvre du programme d'activités 2021.

Tableau n°10 : contribution des partenaires à la mise en œuvre des activités au titre de l'année 2021

N° ordre	Identité	Activités financées	Coûts de réalisation
01	Le Projet Gouvernance Économique et de Participation Citoyenne (PGEPC)	1. Service d'un consultant pour des formation des informaticiens à la maîtrise de l'environnement de production de la plateforme eSINTAX (Volet n°1 : « Cisco Firewall ASA + Linux Engineer	24 000 000
		2. Mettre à niveau de la plateforme eSINTAX pour l'extension des modes de paiement aux cartes bancaires, l'amélioration du module DGI-Cash et la dématérialisation de la procédure d'enregistrement des actes et contrats soumis à l'enregistrement	142 600 000
		3. Mettre en place un cluster de serveurs d'applications et d'un cluster de bases de données	60 000 000
		4. Développer une application eCME (automatisation de la gestion de la Contribution de la micro entreprise) intégrée sur les iPad durci et équiper de deux (02) agents en kits d'exploitation complets	153 000 000
			81 000 000
			58 500 000
		13 000 000	

		<p>5. Assurer la maintenance du système décisionnel pour les enquêtes et le contrôle fiscal au cours de l'année 2021</p> <p>6. Développer des mécanismes de renforcement et d'exploitation du système décisionnel</p> <p>7. Assurer la revue, renforcer et vulgariser les missions de la DERF pour une meilleure exploitation du système décisionnel</p> <p>8. Service de consultants pour l'acquisition de licences logicielles et formation des agents d'enquêtes et de contrôle fiscal au profit de la DGI</p> <p>9. Mettre en place un système informatisé de gestion de titres sécurisés au sein des GUF du Burkina (incluant la gestion des dossiers et demandes</p> <p>10. Moderniser et renforcer les capacités opérationnelles du service des évaluations et des opérations de bornage des GUF du Burkina Faso</p>	<p>42 000 000</p> <p>150 800 000</p> <p>143 000 000</p>
02	LUX-DEV	Appui au cadastre au Burkina Faso dans les communes de Ouagadougou et Bobo Dioulasso	33 320 116

Source : Données fournies par SSSR et SAF

III. DIFFICULTÉS MAJEURES RENCONTRÉES

Les principales difficultés rencontrées dans l'exécution du programme d'activités de 2021 sont entre autres :

- ◆ le manque de financement de certaines activités;
- ◆ la lenteur dans le processus de passation des marchés de certaines activités ;
- ◆ la non maîtrise de la planification des activités entraînant des faibles taux d'exécution physique ;
- ◆ les contraintes liées à l'insécurité.

DÉFIS ET PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2022

L'année 2022 sera incontestablement celle des grands défis pour la DGI. C'est pourquoi elle a été placée sous le signe de « la digitalisation de la gestion domaniale, foncière et cadastrale pour une sécurisation foncière au service du contribuable ». Cette digitalisation constitue un des leviers essentiels de nos actions de maîtrise de la fiscalité foncière et immobilière. Elle permettra de rendre un meilleur service au contribuable et d'améliorer les recouvrements des recettes fiscales.

En effet, la DGI devra s'atteler à mettre en œuvre les mesures nouvelles de la Loi de finances et surtout, recouvrer au titre du budget de l'Etat, 1 105, 042 milliards F CFA soit

plus de 100 milliards de plus qu'en 2021. La tâche sera laborieuse mais pas impossible avec le concours de tous.

Pour réussir ce challenge, nous devons redoubler d'ardeur à la tâche, réajuster nos méthodes de travail et nos comportements. Toutefois, il est certain que nous avons besoin de l'accompagnement de nos partenaires que sont les contribuables et tous les usagers de nos services.

Les actions qui seront menées en 2022 seront essentiellement orientées vers l'amélioration du service au contribuable et axées autour de :

- la dématérialisation de la gestion de la Contribution des micro-entreprises par le développement et la mise en production du module e-CME ;
- la digitalisation de la procédure d'enregistrement des marchés à travers l'implémentation du module e-Enregistrement ;
- la promotion des e-services pour faciliter davantage le service rendu aux contribuables ;
- la conduite du changement sur les téléprocédures par la formation, l'assistance, la sensibilisation tous azimut des acteurs sur l'utilisation de la plateforme e-SINTAX ;
- l'organisation d'une tournée nationale de communication sur les mesures fiscales nouvelles de la loi de finances 2022 ;
- le renforcement des actions de communication et de sensibilisation sur les téléprocédures et les impôts et taxes ;
- la finalisation de la mise en place d'un « call center » de la DGI par l'implémentation des appels téléphoniques, des SMS alertes et des mails dans le système;
- la poursuite des émissions radiophoniques, télévisuelles et rédactionnelles sur les impôts et taxes ;
- la participation aux grands événements nationaux et internationaux (SIAO, Tour du Faso, etc.) qui offrent des espaces privilégiés de communication.

ANNEXES

Annexe 1 : Matrice du rapport d'activités

Annexe 2 : Quelques résultats significatifs des unités de recouvrement

Annexe 3 : Organigramme de la DGI